

**Liste reprenant les informations à soumettre au Premier ministre par chaque membre du
Gouvernement en vertu du Code de déontologie**

Nom : KERSCH
Prénom(s) : Dan
Fonction(s) : Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
Ministre de l'Intérieur

Activités rémunérées exercées au cours des 10 années précédant la prise de fonction(s) :

- secrétaire d'organisation du LSAP (2000-2004)
- fonctionnaire communal auprès de la Commune de Bettembourg (2004-2013)
- membre du conseil communal de la Commune de Mondercange (2000-2005)
- bourgmestre de la Commune de Mondercange (2005-2013)
- président du SYVICOL (2009-2012)
- président du Syndicat intercommunal « Minettkompost » (-2013)
- vice-président du Syndicat intercommunal « ZARE » (-2013)
- membre du Conseil d'Etat (2011-2013)

Participations financières individualisées, sous forme d'actions ou d'autres titres, dans le capital d'une entreprise¹ :

Pas de participations financières.

Activités professionnelles exercées par le conjoint/partenaire :

- nature de l'activité : salariée
- dénomination de la fonction exercée : coordinatrice événementielle
- nom de l'employeur (le cas échéant) : OGBL

- Je soussigné Dan KERSCH :
 - certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente liste ;
 - m'engage, en cas d'évolution de la situation ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à mettre à jour la présente liste ;
 - a pris connaissance que cette liste sera publiée en annexe de ma notice biographique sur le site internet du gouvernement.

Date : 30 mai 2017

Signature



¹ Les parts de fonds communs de placement, vu qu'elles ne représentent pas un intérêt direct dans le capital d'une entreprise, ne doivent pas être déclarées.